
Anthropologie de l'écriture

Béatrice Fraenkel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17688>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 506-508

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Béatrice Fraenkel, « Anthropologie de l'écriture », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17688>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Anthropologie de l'écriture

Béatrice Fraenkel

Béatrice Fraenkel, *directrice d'études*

Actes d'écriture. Théorie de la polygraphie

- 1 LE séminaire avait pour objectif principal cette année d'identifier, de documenter et d'analyser des actes d'écriture élémentaires. Nous avons retenu le principe de précaution qu'un acte d'écriture devait correspondre à un verbe. Ce choix oblige à privilégier une approche de l'acte même, à décrire des séquences d'actions et permet d'insister sur les usages et les usagers plutôt que de s'attacher aux signes et aux sens. Les actes retenus ont été très divers. Certains sont généraux : copier, effacer, inventorier ; d'autres plus spécifiques : décrypter, déchiffrer, translittérer, transcrire. Parfois ils relèvent d'hypothèses et prennent la forme de néologismes : engrammer, grammatiser.
- 2 Quatre niveaux d'analyse des actes d'écriture se sont avérés pertinents : un niveau graphique qui conjoint le graphisme et la graphique au sens de Bertin. L'acte d'engammer peut être compris comme le processus d'incorporation des *ductus* réalisé à l'école lors de l'apprentissage de l'écriture. Mais certaines traditions calligraphiques conçoivent l'acte graphique comme une expérience du monde contrôlée par l'imitation de maîtres (F. Cheng). Dans une tout autre tradition, celle du prophétisme scripturaire africain que nous a présenté J.-L. Amselle, les inventeurs d'écriture postulent que les formes qui leur sont révélées possèdent une efficacité spécifique – surtout cognitive – liée à leur autochtonie.
- 3 Le deuxième niveau d'analyse pourrait correspondre à une approche socio-graphique et sociologique des actes d'écriture. C'est celui du digraphisme. Sous ce terme nous rangeons l'ensemble des phénomènes de coexistence de formes graphiques au sein d'une société. Il s'agit aussi bien de la coexistence souvent concurrentielle, de systèmes d'écriture (en Chine, au Vietnam par ex.) ou d'alphabets (écriture latine, arabe et locale en Afrique, écriture traditionnelle vs écriture cyrillique en Mongolie) que d'allographes

ou de polices de caractères à l'intérieur d'une même écriture. Les travaux historiques d'A. Petrucci sur les écritures d'apparat et les conflits entre normes graphiques dans les villes italiennes servent ici de référence. On peut partir de l'hypothèse que tout acte d'écriture s'inscrit dans une sorte de digraphie générale impliquant côtoiement de normes, création d'écarts, de variations et de formes transgressives, répression et police des pratiques graphiques. L'intervention d'Éloi Ficquet sur la situation en Éthiopie nous a convaincus de la nécessité de croiser les données historiques, politiques et sociologiques pour appréhender les situations scripturaires actuelles.

- 4 Le troisième niveau d'analyse est celui des actes techniques relevant de savoir-faire scripturaires professionnels. Les difficultés rencontrées dans le séminaire pour définir des actes « savants » signalent l'intérêt d'une approche Interdisciplinaire. Par exemple les termes transcrire, translittérer, traduire ne recouvrent pas les mêmes pratiques selon les disciplines (linguistique et philologie en particulier). Ces actes relèvent de savoir-faire lettrés qui ont varié selon les époques et les écoles. Il en va de même pour des actes tels que décrypter et déchiffrer dont l'histoire multiforme reste à faire et l'actualité reste à analyser à partir de cas précis.
- 5 Plusieurs intervenants ont présenté des recherches portant moins sur des actes que sur des actions d'écriture qui se déroulent sur du long terme, impliquant des agents multiples, des lieux divers, des enchaînements d'actes. L'acte de copier a notamment fait l'objet de plusieurs présentations. Philippe Artières a proposé une analyse historique de l'acte de copier omniprésent dans les examens pratiqués par les médecins allénistes au XIX^e siècle. Copier est tout d'abord perçu comme une faculté indépendante de celle d'écrire puis devient l'épreuve qui manifeste la mémoire des signes. Jérôme Denis dans une perspective microsociologique a souligné les différents régimes de copier et recopier. L'observation fine de situations de travail montre que l'on copie pour sauvegarder, pour déléguer, pour agencer et pour partager. La valeur pragmatique de la copie dépend de ces usages multiples.
- 6 Nathalie Heinich a exposé les premiers résultats d'une enquête sur le travail des chercheurs chargés d'établir les œuvres dignes d'être inscrites à l'Inventaire des monuments historiques. Ici l'action générale d'inventorier prend toute sa dimension sociale et institutionnelle mais aussi individuelle puisque les chercheurs développent un « regard » formaté par l'inscription.
- 7 Le bilan du séminaire révèle notre constante préoccupation méthodologique. Définir et décrire des actes d'écriture suppose un cadre d'analyse explicite que cette année a permis de mieux préciser.
- 8 Deux manifestations nous ont donné l'occasion de présenter et d'actualiser nos travaux sur la signature en développant une approche de l'acte de signer pensée dans la perspective plus large des épreuves de l'identification. Le premier organisé par G. Noiriel, « L'identification des personnes. Genèse d'un travail d'État », colloque International, 30 septembre et 1^{er} octobre 2004, EHESS, et le second par C. Moatti et W. Kayser, « La mobilité des personnes en Méditerranée, de l'Antiquité à l'époque moderne », Naples 2-4 décembre, Istituto universitario di Suor Orsola Benincasa. En 2005 nous avons discuté l'hypothèse de « La force esthétique de l'écriture. New York en septembre 2001 », aux journées d'études « Les formes visuelles de l'écriture », les 10 et 11 février, Maison de l'Amérique latine, Paris. Dans le cadre du séminaire de J.-L. Fabiani et de N. Barbe, consacré à l'histoire de l'archéologie, nous avons proposé une approche de « L'invention de l'art pariétal paléolithique, d'Altamira (1879) à Gargas

(1906) » centrée sur l'histoire des fouilles et en particulier sur la transformation progressive du statut des parois.

Publications

- « Pour une théorie de l'auteur dans une théorie de l'action. Approches étymologiques », dans *Apparitions de l'auteur*, sous la dir. de C. Hayez et M. Lisse, Berne, Peter Lang, 2005, p. 37-61
 - « Le terme auteur en français : analyse lexicographique d'un terme fossile », *Mots. Les langages du politique*, 77, ENS Éd., 2005, p. 109-127.
-

INDEX

Thèmes : Signes, formes, représentations